

CERCLE MONTESQUIEU

RAPPORT D'ACTIVITÉ



AVRIL 2013
À JUIN 2014

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
DU 7 JUILLET 2014

SOMMAIRE

| | | |
|--------------------------------------|--|----|
| LES POINTS CLÉS | | 4 |
| LES COMMISSIONS | | 5 |
| Affaires Internationales | | 6 |
| CAC 40 | | 7 |
| DJ au féminin | | 8 |
| Industrie - Commerce | | 10 |
| Finance & Bourse | | 11 |
| Gouvernance & Ethique | | 12 |
| Management des Directions Juridiques | | 14 |
| Rhône-Alpes | | 15 |
| GROUPES DE TRAVAIL | | 17 |
| Formation | | 18 |
| Juriste - Administrateur | | 19 |
| Carrière et emploi | | 20 |
| Justice | | 21 |
| LES PRISES DE POSITION | | 22 |
| LES RAPPORTS & ETUDES | | 26 |
| LES ÉVÈNEMENTS | | 28 |
| Les Débats | | 28 |
| Le prix | | 30 |
| Les diners | | 32 |
| Paris, place de droit | | 33 |
| LA COMMUNICATION DU CERCLE | | 34 |
| LES PARTENAIRES | | 38 |
| LE CONSEIL D'ADMINISTRATION | | 40 |
| LES OBJECTIFS DU CERCLE | | 41 |
| LES DATES IMPORTANTES | | 42 |

LE MOT DU PRÉSIDENT

Denis Musson,
Président du Cercle Montesquieu

POURQUOI UN RAPPORT D'ACTIVITÉ ?

Vous tenez entre vos mains le rapport d'activité de notre association pour l'année écoulée depuis notre dernière Assemblée Générale de 2013. Son objectif est de servir de vecteur de présentation et de promotion du Cercle Montesquieu et de témoigner de notre reconnaissance à tous ceux d'entre vous qui contribuent par leur engagement et leurs actions au dynamisme de son activité.

QUEL DYNAMISME !

Ce rapport d'activité permet de présenter :

- les travaux des différentes commissions et groupes de travail. Quel qu'en soit le thème (Affaires internationales, CAC 40, Compliance, DJ au Féminin, Industrie et Commerce, Management, Rhône Alpes...), nos commissions et groupes de travail nous permettent de nous retrouver entre pairs et d'échanger sur nos expériences, nos pratiques, nos sujets d'intérêt ou de préoccupation communs ;
- nos événements phares. Ils nous réunissent chaque année à trois reprises au moins lors des Débats du Cercle et des deux dîners, un d'été, l'autre d'hiver ;
- notre activité en général enfin. Nos missions ne sauraient être toutes menées à bien sans différents partenaires extérieurs qui y apportent leur soutien matériel ou intellectuel.

TOUJOURS ET ENCORE CŒVRER À LA PROMOTION DU CERCLE

Ce rapport d'activité a aussi pour vocation de susciter l'intérêt des Directeurs Juridiques qui ne nous ont pas encore rejoints et de mieux faire connaître nos actions à toutes les parties prenantes du monde du droit et de l'entreprise. Plus la représentativité du Cercle sera grande, plus le champ et la profondeur de nos actions seront renforcés et nos prises



de position entendues. Nous encourageons donc chacun d'entre vous à utiliser ce rapport d'activité comme support à vos démarches de missionnaires !

MERCI

Ce rapport d'activité met en avant l'implication de notre Conseil d'Administration, de son bureau, des différents responsables de commissions et groupes de travail. Je tiens personnellement à les remercier très chaleureusement de leur engagement et de l'efficacité de leurs actions grâce auxquels la voix de notre association se fait force de proposition et est reconnue comme incontournable sur tous les sujets touchant à la place du droit dans l'entreprise.

NOUS AVONS BESOIN DE L'ÉNERGIE DE TOUS !

Pour poursuivre ce mouvement et développer les nombreux projets que nous avons en tête, nous avons besoin que le plus grand nombre de nos membres puisse, individuellement et à sa mesure, y contribuer ! N'hésitez donc pas à vous porter volontaire en vous faisant connaître, nous avons besoin de vous !

Le Conseil d'Administration et moi-même, espérons qu'à la lecture de ce rapport d'activité vous serez fiers d'appartenir à la seule association réunissant des directeurs juridiques d'entreprises de toute taille et de tout secteur d'activité, devenue aujourd'hui l'un des premiers lieux de réflexion et d'influence sur la fonction de directeur juridique dans l'entreprise et sur ses aspects managériaux.

Enfin, je formule le vœu, grâce à l'implication de chacun d'entre vous, que les douze prochains mois soient encore plus riches pour notre association.

LES POINTS CLÉS

295
MEMBRES

dont

59
NOUVEAUX

sur les 15 derniers mois

**1 COMMISSION
NOUVELLEMENT CRÉÉE,**
« DJ au féminin »

**4 NOUVEAUX
GROUPES DE TRAVAIL**
justice, juriste-administrateur,
carrière et emploi, formation

Lancement d'un projet
pour la mise en place d'un
CURSUS DE FORMATION
pour les Directeurs juridiques

NOUVEAU SITE !

NOUVEAU LOGO !

RÉAFFIRMATION
du succès des Débats du Cercle

PARTICIPATION
à des événements de place
comme « Paris, place du droit »

**PRISES DE
POSITION**

auprès de l'autorité de la
concurrence, de la chancellerie...

DÎNERS

d'été et d'hiver dans
des lieux inédits

**NOUVELLE
CARTOGRAPHIE**
des directions juridiques

LES COMMISSIONS

AFFAIRES INTERNATIONALES 6

CAC 40 7

DJ AU FÉMININ 8

INDUSTRIE - COMMERCE 10

FINANCE & BOURSE 11

GOVERNANCE & ETHIQUE 12

MANAGEMENT DES DIRECTIONS JURIDIQUES 14

RHÔNE-ALPES 16

COMMISSION

AFFAIRES INTERNATIONALES

La Commission Affaires Internationales (CAI) regroupe des Directeurs juridiques français et étrangers de groupes à forte implantation internationale qui partagent leurs réflexions et expériences au-delà de l'hexagone. La CAI a pour principal objectif d'être un forum d'échanges et de propositions d'idées pour apporter des solutions inspirées du contexte international.

SES MEMBRES

Environ 30 membres de différentes sociétés opérant en France et hors de France.

SES CO-RESPONSABLES

Vincent Mercier, VP Mergers & Acquisitions et Legal Affairs chez LEONI, et Eric Gardner de Béville, Avocat et Client Relations Officer chez CMS Legal Services.

FRÉQUENCE ET LIEU DES RÉUNIONS

Des réunions se tiennent deux fois par trimestre à tour de rôle chez les membres de la CAI et dans des cabinets d'avocats. Par ailleurs, quatre conférences sont organisées chaque année.

TRAVAUX RÉALISÉS

mars 2013,

Conférence « La Règle de Droit et son Application Locale »

septembre 2013,

Conférence « La Chine est-elle devenue un Etat de Droit ? »

mai 2014

Réunion de travail sur Calendrier et sujets 2014-2015

juillet 2014

Réunion de travail sur les Conseils Pratiques pour la Constitution de Filiales à l'Étranger.

CONFÉRENCES À VENIR

septembre 2014

«Peut-on concilier le Business et le Respect des Droits de l'Homme ?».

2014 / 2015

- «Point sur l'évolution du cadre juridique des implantations en Afrique du Nord»,
- «Avocat en entreprise en France et à l'étranger»,
- «Corruption, éthique et déontologie pour les DJ en Droit Comparé»,
- «Cyber-criminalité et risques pour les entreprises».

RÉUNIONS DE TRAVAIL À VENIR

- «Débat comparatif sur le positionnement du DJ dans l'entreprise»,
- «Diversité chez les DJ et plus largement en entreprise»,
- «Coopération et différences de traitement au sein du réseau européen de concurrence»,
- «Gestion d'une Direction Juridique internationale : défis et enjeux».

COMMISSION CAC 40

La Commission CAC 40 du Cercle Montesquieu a été créée en juin 2011 sous l'impulsion d'Isabelle Roux-Chenu et de Yannick Chalmé, respectivement Directrice et Directeur Juridique des Groupes CAP GEMINI et L'OREAL.

SES MEMBRES

La Commission CAC 40 compte en 2014 une trentaine de membres Directeurs Juridiques de sociétés du CAC 40.

SES CO-RESPONSABLES

Isabelle Roux-Chenu, *Directrice Juridique Groupe Cap Gemini* et Yannick Chalmé, *Directeur Juridique Groupe L'Oréal*.

FRÉQUENCE ET LIEU DES RÉUNIONS

Les réunions se tiennent trimestriellement, soit au siège d'un des membres, soit sous forme d'un dîner-discussion autour de thèmes d'actualité et transversaux concernant l'ensemble des participants, avec parfois un invité intervenant, soit le Président ou DG de la société accueillant la réunion de la commission, soit un invité extérieur.

TRAVAUX RÉALISÉS

À titre d'exemple des discussions passées et en cours, citons, les sujets de LPO (Legal Process Outsourcing : bilans et retours d'expériences) ; les seuils d'OPA lors de la discussion du projet de loi en France ; les indicateurs clés pour le budget d'une Direction Juridique ; l'évolution du Code AFEP-MEDEF ; la protection des données personnelles ; les audits de concurrence en application d'un programme de conformité ; le décret-loi Montebourg et la réglementation OFAC.

A titre d'illustration, Kathy Bryan a présenté l'International Institute for Conflict Prevention & Resolution (dont elle est le CEO).

TRAVAUX À VENIR

En septembre Sophie Vermeille, *Présidente fondatrice de l'institut Droit et Croissance* viendra échanger sur les sujets suivants :

- l'influence des Directeurs Juridiques au sein des grandes entreprises françaises.
- l'adaptation du droit français à l'évolution de l'économie et de la finance.
- l'importance d'une recherche française à un niveau comparable aux meilleurs établissements supérieurs dans le monde.

CE QU'IL FAUT RETENIR

la convivialité caractérise la Commission CAC 40 ; le cocktail qui clôture les réunions de commissions sur des sujets techniques avec un échange avec un Président ou DG sur la stratégie de son Groupe et la place du droit et des DJ dans les affaires, les dîners-discussions au Pré Carré ou bientôt chez Drouant entre Directeurs Juridiques de Grands Groupes Internationaux qui partagent les mêmes questions et échangent sur leurs bonnes pratiques constituent des moments privilégiés pour tisser des liens et nourrir un réseau de qualité.

COMMISSION

DJ AU FÉMININ

La Commission DJ au Féminin est une commission qui est née au sein du Cercle Montesquieu en août 2013. Cette commission a été créée à la demande de ses membres et suite au constat qu'aucun forum de ce type n'existait en France. Elle a été fondée par Brigitte des Abbayes (Oracle), Béatrice Bihl (118 218 Le Numéro) et Armelle Bresson-Trichard (Schlumberger).

L'objectif de la Commission est d'étudier la place de la femme dans les milieux professionnels juridiques. Ses missions sont le partage d'expérience, la convivialité et la réflexion sur des débats de sociétés.

SES MEMBRES

La Commission DJ au Féminin réunit 55 membres actifs, directrices juridiques de grandes et moyennes entreprises.

SA RESPONSABLE

Béatrice BIHR, *Directeur Juridique et Affaires Réglementaires de la société 118 218 Le Numéro.*

FRÉQUENCE ET LIEU DES RÉUNIONS

Les membres de la Commission DJ au Féminin se réunissent toutes les 6 semaines afin d'étudier et d'échanger à chaque fois sur un thème différent. Des groupes de travail ont été constitués en son sein qui réunissent régulièrement des membres en comités plus restreints.

TRAVAUX RÉALISÉS :

6 thèmes abordés en Commission :

septembre 2013,
le Leadership au féminin.

novembre 2013,
le Coaching.

janvier 2014,
l'Égalité professionnelle.

mars 2014,
les Réseaux au féminin,
intervenant extérieur : Isabelle REYRE (Arctus).

avril 2014,
le Mentoring,
intervenant extérieur : Véronique TUFFAL-NERSON (avocat).

mai 2014,
DJ et Conseil d'administration,
intervenants extérieurs : Daniel TOURNIER et Jérôme HAMON (Egon Zehnder).



6 GROUPES DE TRAVAIL

Des Lectures qui nous inspirent
animé par Claire Olive-Lorthioir.

Juristes en conseil d'administration
animé par Florence Lonis en liaison avec Jean-Pierre Charlet.

Classement des cabinets d'avocats en fonction de la parité
animé par Isabelle Roux-Chenu,

Charte de la Solidarité Féminine
animé par Corine Caillaud et Helena Pons-Charlet,

Charte de l'égalité professionnelle
animé par Armelle Bresson-Trichard,

Actions de communication auprès des jeunes juristes
animé par Renelda Harfouche.

ETABLISSEMENT D'UN CLASSEMENT

des 100 plus importants cabinets d'avocats d'affaires en fonction de la parité, paru dans le numéro du mois de mars de la revue Décideurs.

TABLE-RONDE

« Parité, un critère de choix des cabinets d'avocats pour les entreprises », **le 3 juin 2014**, en présence de Denis Musson, président du Cercle Montesquieu, William Feugère, président de l'ACE (Avocats Conseils d'entreprises) et Pierre-Olivier Sur, bâtonnier de Paris.

TRAVAUX À VENIR

- Suivi du classement des cabinets d'avocats en fonction de la parité.
- Mise en place d'un programme de mentoring de jeunes étudiantes en droit.
- Charte de la solidarité féminine...
- et beaucoup d'autres !

CE QU'IL FAUT RETENIR

L'implication des membres de la Commission DJ au Féminin et leur fidélité, qui rendent possible la réalisation de ces beaux projets.

COMMISSION

INDUSTRIE COMMERCCE

La Commission Industrie-Commerce, créée il y a de nombreuses années déjà, est un lieu d'échanges et de travail entre fabricants et distributeurs sur des sujets qui concernent principalement le droit de la concurrence, de la distribution, et de la consommation.

SES MEMBRES

La Commission compte actuellement 25 membres et réunit principalement fabricants et distributeurs. Elle est majoritairement constituée des Directeurs Juridiques de grands groupes français de la distribution, de la franchise, de sociétés de fabricants américains, ainsi que d'avocats, anciens Directeurs Juridiques et membres du Cercle, spécialisés en droit économique.

RESPONSABLE DE LA COMMISSION

Isabelle Ramus, Directeur Juridique de Lexmark International.

FRÉQUENCE ET LIEU DES RÉUNIONS

La commission Industrie-Commerce se réunit tous les trois mois le plus souvent chez Cora qui met une salle à sa disposition.

TRAVAUX RÉALISÉS

Ces douze derniers mois, la Commission a axé ses réflexions sur la Loi Hamon promulguée le 17 mars dernier et a au cours de ses réunions successivement débattu des sujets suivants :

octobre 2013 ,

« **L'Action de Groupe** », avec l'intervention de Me Jean-Pierre Grandjean du Cabinet Clifford Chance et de Madame Maria José AZAR-BAUD, Docteur en Droit, Maître de Conférences, auteure d'une thèse et de nombreux articles sur les Actions Collectives, et de Gaëlle Patetta, Membre du Cercle.

février 2014,

« **La Modernisation des Moyens de Contrôle de la DGCCRF** », avec l'intervention de Monsieur Philippe GUILLERMIN, Chef du bureau de la politique de protection des consommateurs et de la loyauté de la DGCCRF, et Carol Xueref, Membre du Cercle et de l'ADLC.

avril 2014,

« **Les Relations Commerciales entre Professionnels** », réunion consacrée exclusivement au volet distribution de la Loi Hamon. A la suite de cette dernière réunion, la Commission s'est attelée à la rédaction d'un article d'analyse de certaines dispositions de la Loi Hamon qui sera posté sur le site du Cercle Montesquieu et pourra éventuellement paraître dans la presse spécialisée.

TRAVAUX À VENIR

La prochaine réunion est prévue en juillet. La Commission aura le plaisir de recevoir Monsieur Fabrice du Repaire, Directeur Général de Ai2P qui viendra exposer aux membres sa vision et son expérience du lobbying institutionnel. La Commission prévoit également de consacrer avant la fin de l'année une réunion à la Franchise. Parmi les sujets envisagés à venir la Commission proposera à ses membres une réunion sur l'Accord de Partenariat Transatlantique (APT), la Cyber Criminalité dans le secteur de la Distribution, et le Digital Marketing.

COMMISSION FINANCE & BOURSE

La Commission Finance et Bourse traite sur un mode pluridisciplinaire des sujets d'actualité boursiers, de la finance d'entreprise et explore les modes alternatifs de financement de celle-ci.

SES MEMBRES

La Commission Finance et Bourse du Cercle Montessieu est une Commission ouverte à l'ensemble des membres du Cercle.

Il est adressé à l'ensemble des membres des invitations, environ 6/7 fois par an, pour participer à des conférences-débats organisées en partenariat avec des «Think Tank » financiers, des Universitaires et des professionnels de la finance et du droit (Institut de Finance Structurée à Paris, Club Finance INSEAD, Wharton, CREDA, AFTE, cabinets d'Avocats spécialisés.).

RESPONSABLE DE LA COMMISSION

La commission est animée par François Marshall, *membre honoraire, ancien Administrateur et Vice-Président du Cercle*. David Rubin vient de rejoindre François pour co-animer la commission.

L'OBJECTIF DE CES SÉANCES

Selon le thème traité, les intervenants sont des Régulateurs, Magistrats, Universitaires, Banquiers, Spécialistes des marchés financiers, Agences de Notations, Avocats, Professionnels du chiffre, Directeurs financiers, Trésoriers d'entreprise, et Directeurs Juridiques.

CERTAINS DES THÈMES TRAITÉS

- «Apports de la réforme des sûretés au marché des financements d'actifs.» ;
- «Information de marché : quelle responsabilité pour les dirigeants ?» ;
- «Les nouveaux outils de la mobilité des entreprises en Europe, Fusions transfrontalières, SE, SPE »;

- «La Crise de la zone Euro, et l'action de la BCE» ;
- «Financement de Production de Films & Finance Structurée» ;
- «Le placement privé de dette pour les émetteurs français»;

De nombreux autres sujets ont été traités et d'autres le seront encore tant ce domaine est vaste, évolutif et complexe.

Chacune des séances est suivie d'un cocktail où les participants peuvent échanger.

LIEUX

Salons de l'Hôtel Meurice, Automobile Club, Cercle Intériorisé, lieux remarquables privatisés (ex : Musée Dapper).

SÉANCES 2013 ET 2014:

- Financement de production de Films et Finance Structurée ;
- Le Placement Privé de dette pour les émetteurs français ;
- Financements de Projets d'Infrastructures ;
- La Liquidité ;
- Echanges avec Philippe Messenger, *Président de l'AFTE et Directeur Financier et Trésorier d'EDF* ;
- Nouveau projet de norme sur les locations, quel effet sur les comptes ? Quel impact sur la valorisation des sociétés ?
- Projet européen de Résolution Bancaire ;
- Financement Immobilier français. Panorama et perspectives.

TRAVAUX À VENIR

A la rentrée de septembre jusqu'à la fin de l'année deux ou trois séances seront organisées.

COMMISSION

GOUVERNANCE & ÉTHIQUE

La commission Gouvernance & Ethique est un espace d'échanges et de partage d'expériences dans le domaine de la Compliance et de l'Éthique des Affaires.

SES MEMBRES

La commission est composée de 44 membres.

RESPONSABLE DE LA COMMISSION

La commission est animée par Claire Olive Lorthioir, *Associate General Counsel (Oracle France)*.

FRÉQUENCE ET LIEU DES RÉUNIONS

La commission se réunit environ tous les deux mois à Paris.

PUBLICATIONS

La commission a publié des fascicules, disponibles sur le site, sur les thèmes suivants :

- Programmes de compliance, principes de réflexion première partie et deuxième partie,
- Rôle du directeur juridique dans les rapports de l'entreprise avec les intermédiaires commerciaux et autres partenaires.

CONFERENCE-DEBAT

septembre 2013

en partenariat avec Jones Day : «**Programmes de Compliance et droit social**» Avec Claire Olive, *responsable de la commission*, Eliane Chateauvieux, *Associée (Actance)*, Emmanuelle Rivez-Domont, *Associée (Jones Day)*, Sophie Marlange, *Employment and Ethics Legal Director EMEA (DELL)*, Pierre Giraud, *Membre*, Pascal Durand-Barthez, *Avocat (Linklaters)*.

Conférence suivie par la Publication d'un Entretien paru dans la revue internationale de la Compliance et de l'Éthique des Affaires du 19 décembre 2013 disponible sur le site du Cercle.



REUNIONS DE LA COMMISSION

avril 2013

Finalisation des travaux relatifs aux programmes de Compliance confrontés au droit social.

juin 2013.

- Thème 1 : **Resource Guide to the U.S. Foreign Corrupt Practices Act** (novembre 2012) avec Antoinette Gutierrez Crespin, *Associée au sein du département fraude investigation d'Ernst & Young*.
- Thème 2 : Rubrique veille juridique - Questions d'actualité - « **Réflexions sur les incidences de la Loi relative à la sécurisation de l'emploi sur la gouvernance des entreprises** » - avec Maître Eliane Chateauvieux, *associé fondateur du Cabinet Actance*.

octobre 2013

Conformité aux règles de concurrence et les sanctions de la non-conformité
Intervenant Patricia McKinstry, *Compliance Division, EMEA SAI Global Compliance*.

décembre 2013,

au Centre de conférences de l'OCDE - « **La France et la mise en œuvre de la convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption, un an après le rapport sur la phase 3** » Echanges avec Patrick Moulette, *Head, Anti-Corruption Division, Directorate for Financial and Enterprise OCDE*, Sophie Wernert, *Anti-Corruption Analyst Directorate for*

Financial and Enterprises Affairs, Anti-Corruption Division, Lise Née, *Legal consultant at Anti-Corruption Division, OCDE* et Pierre Berthet, *conseiller au SCPC (Service Central de Prévention de la Corruption)* qui a donné son éclairage sur le rapport Oral de suivi de la France des 8-11 octobre 2013.

janvier 2014

Autour de l'ouvrage « **Deals de Justice. Le marché américain de l'obéissance mondialisée** » écrit sous la direction d'A. Garapon et P. Servan-Schreiber. « Echanges privilégiés avec le co-auteur Antoine Garapon, *magistrat et secrétaire général de l'Institut des Hautes Etudes de la Justice* et Anne-Lorraine Bujon, *chercheur associé (IFRI) sur ce dispositif*. Ce nouveau paradigme, déclenché à la moindre suspicion d'infraction de la part des juges américains donne lieu au versement d'amendes négociées par les sociétés internationales en dehors de tout procès.

juin 2014

Thème « **Protection des lanceurs d'alerte** » avec la participation de Roxana Family, *Doyen de la Faculté de droit, Chaire Droit et Ethique des affaires, Université de Cergy Pontoise* Directeur scientifique du Congrès *Ethique et gouvernance*.

ORIENTATIONS 2014-2015

À déterminer avec les membres actifs lors de la réunion de rentrée en septembre. Thèmes à définir en juillet en concertation avec les membres.

COMMISSION

MANAGEMENT DES DIRECTIONS JURIDIQUES

La commission Management des directions juridiques a l'ambition d'offrir à ses membres un lieu d'échange dédié aux problématiques qui se posent aux directeurs juridiques dans le cadre de l'animation de leurs équipes (formation, recrutement, détermination de la rémunération, motivation), de l'organisation du travail de la direction juridique (outils utilisés, informatisation, budget,...). La commission propose à chaque réunion d'explorer une problématique grâce à un exposé fait par un ou plusieurs membres ainsi que parfois par des intervenants extérieurs, qui sert de point de départ à un échange entre les membres présents. Cet échange de vue permet d'offrir aux membres un benchmark des pratiques et à chacun de confronter son expérience à celle des autres.

SES MEMBRES

Forte d'environ 75 membres, la Commission réunit, chaque fois, entre 15 et 30 personnes.

RESPONSABLES DE LA COMMISSION

Depuis quelques mois, elle est animée par Gaëlle Patetta et Thibault Delorme. Gaëlle est Secrétaire Général Adjoint et Directeur Juridique au Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables et Thibault est Directeur Juridique Adjoint du groupe Lagardère.

FRÉQUENCE ET LIEU DES RÉUNIONS

Les réunions, organisées tous les deux ou trois mois, se tiennent soit au 19 rue Cognacq-Jay 75007 Paris, au Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables, soit au 42 rue Washington 75008 Paris chez Lagardère.



TRAVAUX RÉALISÉS :

mai 2013,

en présence d'intervenants extérieurs (Cabinet Orrick Rambaud Martel représenté par Matthieu Grollemund, Christian Husson et Hélène Parent), la commission s'est penchée sur le thème de **la responsabilité des directeurs juridiques**.

juillet 2013,

la réunion a été consacrée à une présentation préparée par Philippe Melot et Frédéric Foucard sur **le recrutement et la gestion des carrières des juristes**.

septembre 2013,

avec l'aide d'Isabelle Vaugon du Cabinet Fidal, la réunion a porté sur **l'optimisation du management des litiges ainsi que sur les meilleures pratiques d'organisation des directions juridiques de grands groupes en la matière**.

janvier 2014,

les membres présents, à partir d'une présentation faite par Renalda Harfouche, Stéphane Collinet et Pierre Giraud, ont échangé sur la problématique de **la prise de fonction d'une nouvelle direction juridique**.

mars 2014,

Corinne Pourrinet et Philippe Melot ont invité les membres à réfléchir et échanger autour du thème : **Comment gérer au mieux les relations avec les conseils externes**.

mai 2014,

Delphine Abellard, François Xavier Velasquez et un intervenant extérieur Thierry Russo, de la société Devenson, ont présenté aux membres un retour d'expérience relatif à **la mise en place de logiciel de gestion ou de production de contrats, intranets juridiques et outils de suivi des charges d'activité**.

TRAVAUX À VENIR

lors des prochaines réunions (24 juin 2014, 16 septembre 2014), il est prévu de traiter, en collaboration avec le cabinet Day One, de la question de l'audit de la direction juridique, ainsi que de la question du LPO.

CE QU'IL FAUT RETENIR

La commission se veut un lieu d'échange ouvert, où les directeurs juridiques présents peuvent confronter leur expérience et collectivement contribuer à diffuser en leur sein les meilleures pratiques de management de la fonction juridique.

Historiquement très active, la Commission apporte à ses membres une vision variée des approches pouvant exister sur une thématique d'intérêt commun. Nous souhaitons maintenir ce lieu d'échanges et de débats qui se prolongent souvent par un dîner et continuer à offrir à nos pairs la faculté de confronter sur des questions très pratiques leurs expériences, solutions ou difficultés.

COMMISSION

RHÔNE-ALPES

Cette commission régionale a pour objectif de permettre aux directeurs juridiques de la région de se réunir plus facilement de manière conviviale et d'échanger sur leur pratique et leurs expériences, notamment à l'international (choix d'avocats, etc...) car leurs entreprises sont très actives hors de France. Elle fonctionne sur un mode très informel.

SES MEMBRES

La commission Rhône-Alpes est composée de 21 membres de divers horizons (chimie, pharmacie, industrie et services) dont 2 avocats anciens Directeurs Juridiques.

SON RESPONSABLE

Elle est animée par Philippe Sumeire, *Directeur Juridique et secrétaire du conseil (Groupe SEB)*.

FRÉQUENCE ET LIEU DES RÉUNIONS

4 fois par an en général chez SEB et un dîner de début d'année est organisé dans un bon restaurant lyonnais.

TRAVAUX RÉALISÉS

septembre 2013

Réunion avec le Procureur Général près la Cour d'Appel de Lyon.

novembre 2013

Réunion avec un directeur de la DIRRECTE.

janvier 2014

Dîner annuel où est tiré le bilan de l'année écoulée et sont fixés les thèmes et le calendrier de l'année.

avril 2014

Réunion avec un expert en intelligence économique.

mai 2014 :

Cette réunion a permis un échange sur nos pratiques de reporting (formats, modèles, efficacité) et de management.

TRAVAUX À VENIR

octobre 2014

Réunion avec un expert en questions douanières (ancien directeur des Douanes).

novembre 2014

Thème à définir.

GROUPES DE TRAVAIL

FORMATION 18

JURISTE - ADMINISTRATEUR 19

CARRIÈRE & EMPLOI 20

JUSTICE 21

GROUPE DE TRAVAIL

FORMATION DES
DIRECTEURS JURIDIQUES

Ce Groupe de Travail a été créé en novembre. Il a pour mission d'analyser les besoins en formation continue des Directeurs Juridiques et d'analyser l'offre actuelle de formation première et continue des juristes. Il étudie la pertinence de proposer un programme « Executive MBA » pour répondre aux nouveaux besoins des Directeurs Juridiques. Ce programme serait mis en œuvre en partenariat avec un organisme d'enseignement réputé.

COMPOSITION

Supervisé par Guillaume Nonain, *Vice président du Cercle (Brinks)* il est animé par Philippe Mélot, *ancien président du Cercle (Legalteam Solutions)*. Il comprend en outre : Béatrice Bihl (*118 218*), Isabelle de Lamotte (*Saint Louis Sucre*), Pascale Neyret (*Gécina*), Édouard Maruani (*XV Finance*), John Felitti (*Sanofi*), Pierre Yves Romain (*Groupe Petites Affiches*).

TRAVAUX

Le groupe s'est réuni 7 fois de novembre 2013 à avril 2014. Il a présenté son rapport au Conseil d'Administration du Cercle le 27 mars 2014. Le rapport comprend :

1 | ANALYSE DES COMPÉTENCES TECHNIQUES ET MANAGÉRIALES REQUISES PAR LE DIRECTEUR JURIDIQUE AUJOURD'HUI

Outre sa technicité juridique (prérequis), le DJ aujourd'hui doit être à la fois un stratège juridique, un manager de projet, un leader et un négociateur international.

2 | ANALYSE DE LA FORMATION ACTUELLE DES DJ

- a) formation première : l'enseignement du droit en France à l'université est essentiellement technique et juridique, franco français, et ne prépare pas ou peu au business et au management. Aussi depuis longtemps les juristes complètent leur formation juridique par des diplômes de LL.M anglo-saxons et d'écoles de commerce. A noter que de nombreux programmes sont apparus ces dernières années en France visant à décroquer l'enseignement du droit.
- b) formation continue : aucun des programmes existants actuels du type MBA, Executive MBA ou

université d'été n'est conçu spécifiquement pour répondre aux besoins des directeurs juridiques.

Au terme de cette analyse, ni les formations premières, ni les formations continues existant actuellement ne répondent totalement aux besoins spécifiques des directeurs juridiques confrontés à de nouveaux défis. Il y a donc place pour un programme sur mesure destinés aux seuls Directeurs juridiques et adjoints expérimentés.

3 | PROPOSITION

Mettre en place un Executive MBA international, situé à Paris, en part time sur 30 semaines, s'adressant à des Directeurs Juridiques et leurs adjoints pour les préparer à tous les challenges de la fonction qu'ils occupent.

Le contenu correspondrait aux 4 grands groupes de compétences requises :

- Comprendre les enjeux stratégiques de l'entreprise et les rapports de pouvoirs qui la gouvernent.
- Négocier en milieu international.
- Manager la complexité (risque juridique et projets complexes).
- Manager les équipes (soft skills)

Les cours seront animés en petits groupes interactifs par des professeurs d'écoles de commerce et des praticiens expérimentés.

4 | RÉALISATION

Un appel à projet a été soumis le 15 mai dernier aux organismes suivants : ScPo Paris Ecole de Droit, HEC, ESCP, EDHEC, HEAD, INSEAD, Fondation Vogel, Paris 1, Paris Sud. Le délai de réponse est fixé au 15 septembre. Les réponses seront étudiées par le Groupe de travail et la décision de partenariat sera prise en Conseil d'Administration à l'automne.

GROUPE DE TRAVAIL JURISTE ADMINISTRATEUR

L'objectif de ce groupe de travail est la promotion des Directeurs juridiques, et des professionnels du droit, au sein des conseils d'administration.

COMPOSITION

Les responsables sont Florence Lonis, *Directrice Juridique adjointe de Lagardère* et Jean-Pierre Charlet *Vice-Président Exécutif - Directeur Juridique & Secrétaire Général de GEMALTO*.

TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS

- Contribution à une « note de synthèse » avec Skadden, Femmes AAA+
- Contacts et coopérations avec l'AFJE et l'IFA
- Rencontres et interviews de différents acteurs professionnels : cabinets de recrutement, avocats
- Article publié dans la revue de l'IFA
- Réflexions au sein de la Commission DJ au Féminin.

GROUPE DE TRAVAIL

CARRIÈRE & EMPLOI

Tous les membres ont été ou seront un jour en recherche d'un nouveau poste ; le marché caché et le réseau ont transformé les modalités de la recherche d'emploi (toutes les offres ne passent pas par des cabinets de recrutement, la recherche de candidats se fait sur le net et par le réseau relationnel ...). Le Cercle est une association de directeurs juridiques et légitimement les membres peuvent attendre de l'association et ses membres un support minimal et des conseils confraternels.

SES MEMBRES

Claire Olive-Lorthioir, Catherine Fox, Pierre Laporte et Stéphane Lefer.

LE PROJET

Les initiatives proposées sont les suivantes :

1 | FOURNIR DE L'INFORMATION SUR LE SITE

- Rendre disponible la liste des cabinets de chasseurs et de recruteurs.
- Identifier les personnes membres du Cercle, disposées à échanger sur la recherche d'emploi.
- Lister quelques ouvrages ou articles pertinents sur la recherche (conseils linkedIn, le réseau, la visibilité sur le net, ...)

2 | HAPPY HOURS

Le projet est de réunir les membres durant la tranche horaire 18.30 à 22.00.avec le seul objectif de partager un moment de convivialité

3 | ATELIERS

Créer de petits ateliers de 4 ou 5 personnes avec un consultant chasseur pour aider les personnes à bien construire leur CV, leur démarche, éviter certains comportements (utilisation possible de vidéo).

4 | CONFÉRENCES

5 | FAIRE RÉALISER UN GUIDE DES CHASSEURS

6 | RÉDIGER UN GUIDE DU DIRECTEUR JURIDIQUE EN RECHERCHE PASSIVE OU ACTIVE

GRUPE DE TRAVAIL

JUSTICE

ECONOMIQUE

Le groupe de travail est en cours de constitution. Son objectif est de donner plus de visibilité et d'influence au Cercle, et ainsi aux Directions Juridiques, sur les sujets de Justice en prenant pour constat que les entreprises sont les usagers des juridictions qui ont à connaître des contentieux liés aux activités économiques telles que la justice consulaire, la justice sociale, l'arbitrage, les modes alternatifs de résolution des différends...

SES MEMBRES

Actuellement en cours de création, ce groupe réunit à ce jour Pierre Laporte, Dominique Durand, Louis Martin et Carole Xueref et a vocation à accueillir tous les membres du Cercle qui le souhaitent notamment ceux appartenant à des juridictions, cours arbitrales, associations de médiation...

SON RESPONSABLE

Laure Lavorel, Directeur Juridique de CA Technologies et Juge Consulaire à Paris.

LE PROJET

Fournir au Conseil d'Administration et au Président des points de vue éclairés pour les mettre en situation d'émettre des positions aussi bien :

- lorsque le Cercle est sollicité,
- mais également lorsque le Cercle souhaite émettre spontanément un avis sur un sujet de Justice.

LES MOYENS

Le Groupe de travail, en étroite collaboration avec le Président du Cercle, sera le point de contact avec les différentes institutions judiciaires, (la Chancellerie, la Chambre de Commerce et d'Industrie...) pour institutionnaliser un suivi des projets touchant aux centres d'intérêts des Directions Juridiques.

OUTILS DE RÉALISATION

Mise en place de noyaux d'experts au sein du Cercle - dans le cadre de la création d'une veille juridique en éventuel partenariat avec une université.

Le groupe de travail voit ici l'occasion de coordonner les initiatives, d'agréger et faire émerger les compétences, et ainsi d'offrir au Conseil d'Administration et au Président un travail d'analyse lui permettant de bâtir une communication et éventuelles actions de lobbying plus efficace, mieux documentée, toujours contrôlée et sur des sujets de Justice qui pourraient être de l'initiative du Cercle lui-même.

LES PRISES DE POSITION

RÉFORME TRIBUNAL DE COMMERCE

ADC (CONTRÔLE DES CONCENTRATIONS)

CODE DE DÉONTOLOGIE

RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS

AVOCATS EN ENTREPRISE

RÉFORME DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Le Cercle Montesquieu a répondu à la consultation ouverte par le Chancellerie sur le Projet de loi portant réforme de la justice commerciale. Cette position est le fruit de la réflexion d'un groupe de travail de membres du Cercle Montesquieu, auquel ont notamment contribué Dominique Durand, Laure Lavorel et Aline Montel qui sont également juges consulaires.

Le Cercle Montesquieu a souhaité prendre position sur le sujet de la justice commerciale car il est d'importance pour les entreprises en France, pour la pratique contentieuse de leurs fonctions juridiques, et pour l'efficacité du système judiciaire comme facteur d'attractivité d'un pays pour les investissements étrangers. Le Cercle Montesquieu tient à rappeler les points forts de la justice consulaire en France : la compétence des juges consulaires tous issus du milieu des affaires, les délais relativement courts du rendu des décisions, le faible taux d'appel et d'infirmité, la pratique grandissante de la conciliation, la quasi-gratuité de l'accès aux juridictions qui fait de la France, une place de droit attractive tant pour les entreprises internationales que pour les PME françaises.

Le Cercle Montesquieu reconnaît dans le projet de loi des propositions intéressantes et constructives sur la formation et le statut des juges consulaires, la déontologie, les règles d'incompatibilité et de déclaration d'intérêt.

En revanche, le Cercle Montesquieu considère que les propositions sur l'échevinage et la spécialisation au niveau des cours d'appel « ne répondent pas aux besoins des justiciables des tribunaux de commerce (...) ». Introduire la réforme d'une organisation judiciaire qui fonctionne semble ainsi particulièrement inopportune, dans un contexte où les entreprises françaises sont confrontées à bien d'autres enjeux majeurs.

CONTRÔLE DES CONCENTRATIONS TRANSFRONTALIÈRES

Dans le cadre de la mission que lui a confié le ministre de l'Economie et des Finances et le Président de l'Autorité de la Concurrence, Fabien Zivy a consulté plusieurs membres du Cercle Montesquieu : Denis Musson, *son président*, Nicolas Guérin *directeur juridique Groupe d'Orange* et Céleste Thomasson, alors *directrice juridique de Safran*.

Les recommandations du Cercle Montesquieu portent sur deux voies d'améliorations qui peuvent le cas échéant se cumuler :

- La première consiste en un alignement des régimes de concentrations nationaux au sein de l'Union Européenne sur des sujets essentiels,
- La seconde repose sur une réforme du système de renvoi vers la Commission à l'initiative des parties (orchestré par l'article 4.5 du Règlement Concentrations).

Sous l'intitulé « *Pour un contrôle des concentrations plus simple, cohérent et stratégique en Europe* », le rapport Zivy formule 10 propositions, qui sont autant de pistes pour la prochaine législature européenne afin d'accroître la cohérence des législations nationales.

CODE DE DÉONTOLOGIE DES JURISTES D'ENTREPRISES

Le Cercle Montesquieu et ses membres ont été consultés en avril 2014 sur le projet d'un Code de déontologie des juristes d'entreprise préparé par l'ECLA/AFJE. Les commentaires du Cercle ont été communiqués à l'AFJE/ECLA en mai 2014. Des discussions se poursuivent sur le contenu et la rédaction de ce projet ainsi que sur les prochaines étapes pouvant conduire à son adoption. Le Cercle soutient ce projet dans son principe et, sous réserve que ses commentaires soient intégrés dans la version finale, proposerait d'adhérer à ce code aux côtés de l'AFJE dans les prochains mois.

RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS

Initiée par le gouvernement Ayrault et poursuivi par celui de Manuel Valls, la réforme du droit des contrats devrait voir le jour sous forme d'une ordonnance. Dans le cadre de ce projet de réforme, le Business and Legal Forum a interviewé les responsables du Cercle Montesquieu et des principales associations des professionnels de droit des affaires (ACE, AFJE, ECLA) qui tout en reconnaissant les points positifs du projet, regrettaient d'une part, le manque de consultation et d'autre part, certaines nouveautés aux conséquences potentiellement préjudiciables à l'économie française, à ses acteurs et à l'attractivité du droit français et de son territoire.

AVOCAT EN ENTREPRISE

Le Cercle a poursuivi sans découragement la promotion du regroupement, au sein d'une grande profession des avocats, de ses deux modes d'exercice : libéral et en tant que juriste d'entreprise. Le débat a été alimenté par la contribution du Cercle au numéro spécial consacré par l'AFJE à la confidentialité des avis des juristes ainsi que par les actions entreprises auprès du Barreau de Paris pour confirmer son soutien à l'avocat en entreprise (audition commune des présidents de l'AFJE et du Cercle par le Conseil de l'Ordre de Paris en décembre dernier ; engagements confirmés du Bâtonnier et Vice-Bâtonnier en faveur de ce projet lors d'entretiens individuels en mai dernier). Les contacts avec le CNB, malgré les tourmentes que traverse l'institution, se sont poursuivis. Son Président s'est récemment déclaré à titre personnel en faveur de cette réforme et un rapport d'étape sur l'avocat en entreprise (préparé par le Président du syndicat majoritaire ACE) a été examiné en juin par le CNB.

Les prochains mois dicteront le cours de la stratégie à adopter par le Cercle à l'égard des différentes parties prenantes. Les avocats semblent actuellement sensibles à deux arguments : le secret professionnel auquel les juristes d'entreprise sont d'ores et déjà soumis au titre de l'article 55 de la loi de 1971 et que les avocats découvrent ; la crainte de la reconnaissance d'une nouvelle profession juridique réglementée (par lassitude des juristes d'entreprise de plaider en vain pour un rapprochement) qu'alimente les efforts entrepris par le Cercle et l'AFJE pour mieux structurer ensemble l'organisation de l'exercice du droit en entreprise, promouvoir la fonction juridique interne et la faire connaître grâce à des actions de communication renforcées (y compris auprès de l'EFB par l'intervention de directeurs juridiques représentants le Cercle).

LES RAPPORTS & ÉTUDES



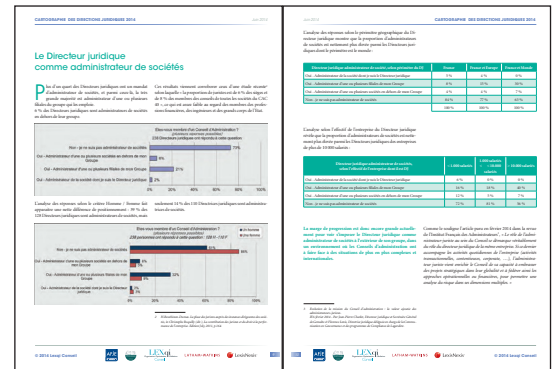
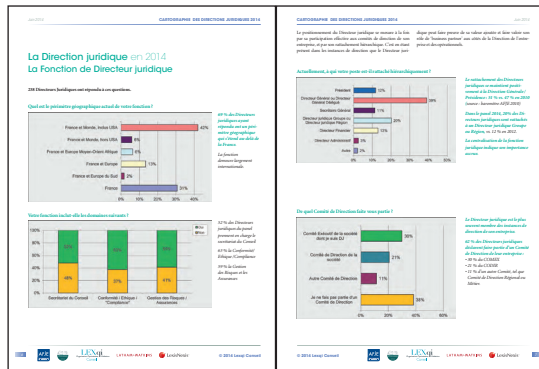
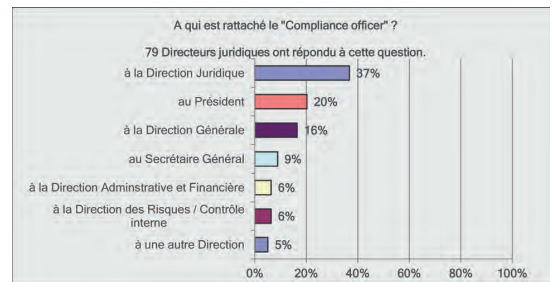
RAPPORT SKADDEN

Le Cercle Montesquieu, l'Association Femmes AAA+ et le cabinet d'avocats Skadden ont réalisé un rapport préconisant une meilleure représentation des professionnels du droit au sein des conseils d'administration. S'appuyant sur les dernières études consacrées aux missions des conseils d'administration et sur une analyse des différentes qualités requises des administrateurs, le rapport montre qu'en raison de leur expérience, de leur formation, de leur compétence et de leur connaissance de l'entreprise, les professionnels du droit, et notamment les femmes juristes, ont l'avantage de satisfaire - point par point chacune des exigences de la fonction d'administrateur.

Particulièrement qualifiés pour appréhender les questions réglementaires, d'éthique et de conformité qui se trouvent désormais au cœur des missions des conseils d'administration, les administrateurs juristes présentent

également, en raison de leur statut, tous les gages d'intégrité et d'indépendance nécessaires à l'exercice de ces fonctions. Leur présence au sein des conseils d'administration permet ainsi d'accroître l'effectivité de ces instances et de renforcer la «bonne gouvernance» des sociétés concernées.

Le rapport conclut qu'au moment où la diversification et la mixité des conseils d'administration deviennent des exigences incontournables, les entreprises auraient tout intérêt à puiser dans le vivier des professionnels du droit à l'occasion des renouvellements à venir de leurs conseils. De nombreux juristes et avocats expérimentés, et notamment des femmes, sont d'ores et déjà candidats à de telles fonctions et ont suivi, dans le cadre des diverses associations constituées à cet effet, l'ensemble des formations nécessaires à l'exercice de ces responsabilités.



CARTOGRAPHIE DES DIRECTIONS JURIDIQUES

La quatrième édition de la cartographie des directions juridiques a été réalisée par LEXqi Conseil, en partenariat avec le Cercle Montesquieu et l'AFJE et avec le parrainage de Latham&Watkins et de Lexis Nexis.

Cette cartographie dresse une image de la situation et de l'évolution des directions juridiques et constitue un outil intéressant de comparaison pour les directeurs juridiques.

Les principaux enseignements de cette étude sont :

La fonction de Directeur juridique, de plus en plus tournée vers l'international depuis plusieurs années, voit son périmètre d'action s'élargir pour s'orienter vers une fonction incluant le Secrétariat du Conseil, la Conformité/ Compliance, la Gestion des risques. Plus de la moitié des Directeurs juridiques sont rattachés à la Direction Générale ou à la Présidence de l'entreprise et 62 % d'entre eux font partie du Comité Exécutif ou d'un Comité de Direction.

Sur le sujet du juriste administrateur, l'étude constate que plus d'un quart des Directeurs juridiques ont un mandat d'administrateur dans une

ou plusieurs filiales du groupe qui les emploie, alors que 6% sont administrateurs de sociétés en dehors de leur groupe.

En matière de parité, la composition des équipes juridiques est très largement féminine. 70 % des Directions juridiques ont un effectif de juristes majoritairement féminin sur l'ensemble de leur périmètre. 46 % des postes de Directeur juridique sont tenus par des femmes.

Enfin, la compliance est devenu un vrai sujet pour les directeurs juridiques. 85 % des Directeurs juridiques jugent « indispensable » le rattachement de la fonction Compliance à la Direction juridique. L'étude montre que près de la moitié des entreprises ont défini un programme de Compliance Conformité, dont les thèmes prioritaires sont : la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêt, la lutte contre la fraude, l'anti-trust – le droit de la concurrence. Dans les entreprises qui ont un Compliance officer, 78 % des Directeurs juridiques jugent que le rattachement de la Compliance à la Direction juridique est essentiel. La réalité est toutefois différente, puisque ces mêmes Directeurs juridiques indiquent que seuls 37 % d'entre eux ont le Compliance Officer dans leur périmètre.

LES DÉBATS DU CERCLE



Organisés le 9 avril dernier pendant une journée autour d'ateliers et de discussions en séance plénière, les Débats du Cercle ont rencontré un nouveau succès en évoquant les nouveaux défis des entreprises et de leurs directeurs juridiques. Une journée ponctuée par différents temps forts ainsi que de nouveaux formats. Cette année, l'évènement se déroulait pendant une journée entière, proposant pour la première fois des ateliers matinaux réservés aux directeurs juridiques (membres et non membres) pour réfléchir ensemble aux défis des directions juridiques de demain.

QUATRE MOMENTS D'ÉCHANGES

- Stratégies juridiques des entreprises – Comment les entreprises peuvent user du droit pour améliorer leur performance.
- De l'utilité d'un code commun de déontologie des juristes.
- Quelle place pour le directeur juridique au sein des organes de direction ?
- Ethique et conformité – Les indicateurs non financiers, nouveaux critères de performance des entreprises ?

PRIX DU CERCLE

Cette matinée s'est achevée par le Prix du Cercle, décerné cette année par Frédéric Thiriez, *Président de la Ligue de football professionnel*, puis par un cocktail déjeunatoire auquel ont participé 200 Directeurs juridiques

TABLES RONDES

Les deux tables rondes de l'après-midi, traditionnellement ouvertes à l'ensemble des décideurs de l'entreprise (directeurs généraux, directeurs financiers...), à leurs conseils extérieurs, et plus largement à toutes les parties

prenantes de la vie juridique, économique ou politique des affaires, avaient cette année pour fil rouge : L'outil juridique comme moteur de la compétitivité des entreprises. Ces tables-rondes ont permis d'échanger sur deux problématiques au cœur de l'actualité des entreprises et des fonctions juridiques accompagnant leur évolution :

- L'usage du contentieux comme arme stratégique,
- L'innovation organisationnelle, clé de la compétitivité des entreprises

DES INVITÉS PRESTIGIEUX

ont accepté de se prêter aux jeux des questions/réponses en tête à tête : Nonce Paolini, *président directeur général du Groupe TF1* & Olivier Chaduteau, *associé de Day One* ainsi qu'Alexandre Menais, *Vice président du Cercle Montesquieu* & Stéphane Fouks, *Vice-Président du Groupe Havas et Executive Chairman d'Havas Worldwide* permettant ainsi d'apporter une nouvelle dynamique.

Cette nouvelle édition couronnée de succès et institutionnalisant les Débats du Cercle s'est terminée par un cocktail.



EN QUELQUES
CHIFFRES :

2014

3^{ÈME} ÉDITION

Plus de

650

PARTICIPANTS

33

INTERVENANTS

4 ATELIERS

2 PLÉNIÈRES

100% DE

PARTICIPANTS

SATISFAITS*

*ayant répondu au questionnaire

LE PRIX DU CERCLE

Chaque année depuis 1997, le Cercle Montesquieu récompense les meilleurs ouvrages en droit des affaires et sur la gestion des fonctions juridiques qui assistent le directeur juridique dans sa mission. Référence en matière d'ouvrages juridiques, le Prix du Cercle a en outre pour objet de rappeler aux décideurs l'importance du droit des affaires dans la vie de l'entreprise.

Pour être éligible, l'ouvrage doit être paru dans l'année précédente et ne pas être une réédition.

Le Prix est décerné par un jury composé de membres du Cercle Montesquieu, administrateurs ou anciens administrateurs et remis par une personnalité du monde du droit lors d'un moment festif.

NOMINÉS

Trois ouvrages ont été nominés pour le Prix du Cercle 2014.

- Les inspections de concurrence, par Nathalie Jalabert-Doury, Editions Bruylant,
- Les 100 mots du droit anglais, sous la direction de Alexis Albarian, Editions Lamy,
- Droit de l'Arbitrage interne et international, par Christophe Seraglini et Jérôme Ortscheidt, Editions Montchrestien Lextenso.

LE JURY

- Brigitte des Abbayes, *Directeur Juridique et Président d'Oracle France*
- Antoine Burin des Rozières,
- Stéphane Collinet, *European Legal Counsel Southern Europe de Cit Group Inc.*
- Nathalie Debeir, *Secrétaire Générale, Adisseo France SAS.*
- Sybil de Geofroy, *Responsable Département J-TIC, SNCF Direction Juridique Groupe.*
- Jérôme Perlemuter, *Responsable des affaires juridiques de la Ligue de Football Professionnel.*
- Maria Gomri, *Directrice juridique, Google France.*
- Laurent Pitet, *Directeur Juridique & Compliance Officer Bayer HealthCare France.*
- Bénédicte Wautelet, *Directrice Juridique du Groupe Figaro.*



Le Prix du Cercle Montesquieu 2014 a été décerné à l'ouvrage « **Droit de l'Arbitrage interne et international** » de Christophe Seraglini, *professeur agrégé à l'université Paris-Sud 11 et avocat, associé du cabinet Betto Seraglini*, et Jérôme Ortscheidt, *docteur en droit et avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation*. Cet ouvrage est paru aux Editions Montchrétien Lextenso.



DÎNERS ANNUELS

Traditionnellement, le Cercle Montesquieu organise deux dîners par an, l'un en hiver et l'autre en été.



DÎNER D'ÉTÉ 2013 :

Le dîner d'été s'est tenu le 11 juillet 2013 au Restaurant Les Climats. Plus de 80 membres y participaient, tous ravis de découvrir ce site classé pour son architecture art nouveau. A l'origine, « les demoiselles de la Poste » étaient logées dans cet immeuble et prenaient leur repas dans la salle à manger, ouvrant sur un jardin d'hiver. Cette salle à manger entièrement restaurée dans l'esprit du mouvement Art and Craft a retrouvé la beauté du lieu tel qu'il a été conçu à sa création en 1905.

DÎNER D'HIVER

Le dîner d'hiver du Cercle Montesquieu s'est tenu le mardi 17 décembre.

Il était précédé à 18H30 par la projection du film « A price worth paying », au Ciné XIII Théâtre. Ce film a été écrit par Duncan Wiggets, associé du cabinet De-

chert, et vise à sensibiliser les conseils d'administration, les équipes dirigeantes, les directions juridiques à des questions de gouvernance aussi diverses que la rémunération des dirigeants, la qualité des audits d'acquisition, les responsabilités des administrateurs, les contrôles internes, et enfin les conséquences pour la société, ses administrateurs et dirigeants de la découverte d'infractions au sein de l'entreprise.

Les débats, suscités par le film, étaient animés par Olivier Chaduteau, associé de Day One, et ont permis à Jacques Sivignon, associé de Dechert, à Denis Musson, président du Cercle Montesquieu et Alexandre Menais, vice-président du Cercle Montesquieu de donner leur point de vue sur les événements décrits par le film.

Le dîner qui suivit au Moulin de La Galette fut l'occasion de prolonger les débats et de partager un moment de convivialité cher à tous les membres présents.

PARIS, PLACE DE DROIT



Le 5 décembre 2013 s'est tenu le colloque « Paris, place de droit » organisé par l'ordre des avocats de Paris et le Tribunal de Commerce de Paris, en association avec le Cercle Montesquieu et l'AFJE, et avec le soutien de la Mairie de Paris.

En marge de la rentrée solennelle du barreau de Paris, ce colloque a permis de démontrer les atouts, les améliorations en cours et celles encore à faire, de la place de Paris pour le règlement judiciaire des litiges internationaux.

Christiane Féral-Schul, bâtonnier sortant, suivie de Lyne Cohen Solal pour la Mairie de Paris et Gérard Mestrallet, en qualité de président d'Eurolplace, ont ouvert les débats. Ils se sont poursuivis par trois tables rondes, réunissant directeurs juridiques, avocats et universitaires. Trois thèmes ont été abordés : les atouts de la place de Paris, le règlement des litiges internationaux au Tribunal de Commerce de Paris et l'importance du droit continental.

Si les atouts de la place de Paris ont largement été démontrés, il n'en reste pas moins que la concurrence internationale est forte. Le Tribunal de Commerce de Paris a exposé les initiatives qu'il prenait pour s'adapter à ce contexte et mieux répondre aux besoins des grandes entreprises internationales (généralisation de l'usage de la langue anglaise, audition de témoins, protocole de procédure avec respect strict des délais, garantie de l'indépendance du juge...). Enfin, les débats ont porté sur les avantages comparés du droit continental et de la Common law.

Les réponses des directeurs juridiques au questionnaire qui leur avait été adressé par le Cercle et l'AFJE sur la perception qu'ils avaient de la qualité de la place de droit de Paris et du Tribunal de Commerce ainsi que des pistes de progrès à explorer ont été précieuses pour enrichir et alimenter les débats.

En clôture, le bâtonnier désigné, Pierre-Olivier Sur, a affirmé que le barreau de Paris entend se montrer très actif pour contribuer à la promotion de Paris comme place internationale de droit.

Outre la participation d'un nombre important de ses membres, le Cercle Montesquieu était représenté dans les tables rondes par François Garnier, *directeur juridique de Pfizer*, et par Gérard Gardella, *directeur juridique groupe de la Société Générale*. Nicolas Guérin, *directeur juridique groupe d'Orange*, a quant à lui largement contribué aux préparatifs et à la réussite de ce colloque.

Fort du succès de cette première manifestation, le Cercle et les autres organisateurs ont programmé de poursuivre leur action de mobilisation de tous les acteurs concernés de la place (tribunaux, pouvoirs publics, entreprises, avocats et juristes d'entreprise) en vue d'assurer le succès de la défense et de la promotion de la place de droit de Paris dans les années à venir... avec de nouvelles actions à entreprendre dès 2015.

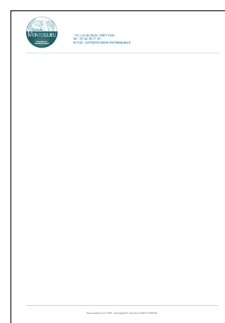
L'IDENTITÉ VISUELLE DU CERCLE MONTESQUIEU

Le Cercle Montesquieu a changé de logo et de charte graphique.

NOUVEAU RAPPORT D'ACTIVITÉ



NOUVEAU PAPIER À EN TÊTE



NOUVEL ANNUAIRE PAPIER





NOUVEAU LOGO

NOUVEAU SITE

COMMUNICATION & VISIBILITÉ DU CERCLE

LE CERCLE MONTESQUIEU DANS LA PRESSE



Les Echos BUSINESS

Depuis le mois de mars 2014, le Cercle Montesquieu a démarré une collaboration avec le quotidien « Les Echos ». Dans son supplément du lundi, Les Echos Business, une page est consacrée aux directions juridiques. Des membres du Cercle y sont régulièrement interviewés.

Dans l'ordre chronologique, ont été interviewés : François Garnier, Philippe Legrez, Alexandre Menais, Céleste Thomasson, Béatrice Bihl, Nathalie Debeir et Denis Musson.

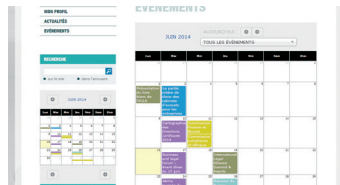
De plus, les Echos Business reprennent régulièrement l'actualité du Cercle.

D'une façon plus générale, le Cercle Montesquieu s'attache à accroître sa visibilité dans la presse. Depuis le 1^{er} janvier 2014, plus d'une trentaine d'articles, citant le Cercle Montesquieu sont parus.

Tous ces articles sont en ligne sur le site www.cercle-montesquieu.fr, à la rubrique Publications/ Revue de presse

LE SITE INTERNET

Le nouveau site internet du Cercle Montesquieu a vu le jour en décembre 2013. Il se veut une vitrine de l'activité du Cercle Montesquieu vis à vis de tous ses partenaires et interlocuteurs du monde du droit. Il comprend une partie publique, ouverte à tous et une partie privée réservée aux membres.



LA PARTIE PUBLIQUE PRÉSENTE :

- Le Cercle (historique, conseil d'administration, statuts, modalité pour devenir membres...), ses publications (Rapports/Etudes, les travaux des commissions, la revue de presse...),
- Son actualité
- Ses événements, les Débats du Cercle et le Prix du Cercle.

LA PARTIE PRIVÉE DU SITE,

réservée aux membres du Cercle, comprend :

- Une rubrique Services qui permet de s'inscrire aux événements, d'adhérer en ligne, de proposer une actualité, de publier des articles et de gérer son profil.
- Une rubrique Réseau qui permet de consulter l'annuaire des membres, de suivre les travaux des commissions et groupes de travail, et d'accéder à la documentation réservée aux membres.



En parallèle, le groupe Cercle Montesquieu sur LinkedIn a été réactivé afin de communiquer largement sur toutes les actualités du Cercle.

LES PARTENAIRES DU CERCLE



Nous travaillons également en étroite collaboration avec le Barreau de Paris, l'ACE, l'AFJE, le Tribunal de Commerce de Paris et de nombreux cabinets d'avocats.

OPTION DROIT & AFFAIRES

Trait d'union entre la communauté juridique du droit et des affaires d'une part, les entreprises et la communauté financière d'autre part, Option Droit & Affaires est un service professionnel unique et pratique d'information, de veille concurrentielle, d'analyses de marchés et d'aide à la décision, entièrement dédié au droit des affaires.

Option Droit & Affaires met à la disposition des professionnels différents outils visant à étudier et commenter les grands secteurs de l'industrie du droit à travers notamment sa lettre hebdomadaire, ses numéros Classements, ses Rencontres d'experts et l'organisation conjointe avec le Cercle Montesquieu, des Débats du Cercle.

Dans le cadre du partenariat d'Option Droit & Affaires et du Cercle Montesquieu, les membres bénéficient de 40% TTC de réduction sur l'offre d'abonnement.

BUSINESS AND LEGAL FORUM

Le Business & Legal Forum - Forum des affaires et du droit a été fondé en 2008. Il vise à réunir juristes et non juristes, représentants des entreprises et de pouvoirs publics, au plus haut niveau, afin promouvoir le droit et les juristes comme facteur et acteurs d'éthique et de performance des organisations. En six ans, le Forum a organisé plus de 120 tables rondes, quatre groupes de travail et trois études.

Partenaire du Cercle Montesquieu depuis 2008, le Business & Legal Forum - Forum des affaires et du droit est heureux d'associer régulièrement les membres du Cercle à ses travaux et rencontres.

LEADERS LEAGUE

Leaders League est un groupe d'études de marché dont l'ambition est de mettre à disposition des décideurs de l'entreprise des outils d'analyse à haute valeur ajoutée. Ses activités se composent d'un pôle Édition et études de marché qui établit des classements sectoriels et thématiques reconnus, et d'un pôle Événementiel, organisateur entre autres des Trophées du Droit, du International Legal Alliance Summit & Awards ainsi que du Private Equity Exchange.

BOURSE D'ÉTUDE HERBERT SMITH FREEHILLS - CERCLE MONTESQUIEU

Chaque année, la bourse Herbert Smith Freehills - Cercle Montesquieu propose deux bourses d'études, à des étudiants français en droit qui souhaitent entreprendre des programmes LLM respectivement aux États-Unis (en association avec la Commission franco-américaine) et au Royaume-Uni (en association avec le British Council/Entente Cordiale).

DAY ONE

Day One est un cabinet de conseil en alignement stratégique. Fondé en 2003 par Olivier Chaduteau, ancien directeur chez Arthur Andersen et auparavant chez Ernst & Young, Day One accompagne depuis sa création les cabinets de services professionnels dans leur stratégie, leur positionnement et leur organisation.

La spécificité de son positionnement, historiquement dédié aux cabinets de services professionnels, a permis à Day One de développer une connaissance métier des clients de ses clients (directions générales, directions juridiques, directions compliance, directions d'audit interne, etc.). Ceci s'est peu à peu transformé en véritable facteur différenciant afin d'accompagner l'ensemble des entreprises dans l'alignement des organisations et des départements internes avec la stratégie de l'entreprise. L'intangible, au cœur de la valeur ajoutée des cabinets de prestations intellectuelles, est aujourd'hui au cœur du succès des organisations de toutes les entreprises et s'articule autour de 5 thèmes : positionnement, relation clients, capital humain, organisation & gouvernance, partage du savoir & innovation.

Olivier Chaduteau est l'auteur de « La direction juridique de demain – Vers un nouveau paradigme du droit dans l'entreprise » et collabore régulièrement avec le Cercle Montesquieu en tant que modérateur de débats.

LEXQI CONSEIL

LEXqi Conseil est un cabinet de conseil spécialisé dans le management des cabinets d'avocats et des directions juridiques. LEXqi Conseil conseille les professionnels du droit sur leurs problématiques de développement et d'amélioration de la performance.

LEXqi Conseil assiste les directions juridiques depuis la définition de ses missions au service de la stratégie de l'entreprise, jusqu'à la mise en place de l'organisation et des outils de management de la fonction.

Exemples de missions réalisées pour des directions juridiques d'entreprise :

- Diagnostic d'organisation et définition de l'organisation-cible
- Optimisation du budget juridique
- Audit de satisfaction des clients internes de la direction juridique.
- Assistance à la mise en place du tableau de bord de la direction juridique.
- Animation du séminaire de l'équipe juridique.

Lexqi Conseil réalise la Cartographie des directions juridiques en partenariat avec le Cercle Montesquieu depuis 2010. Ce partenariat a été étendu à l'AFJE en 2011.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU DU CONSEIL

PRÉSIDENT

Denis MUSSON

Directeur Juridique

Groupe et Secrétaire du Conseil IMERYS

VICE-PRÉSIDENTS

Alexandre MENAIS

Group General Counsel ATOS

Guillaume NONAIN

Vice President Legal BRINK'S EMEA

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Stéphane LEFER

TRÉSORIER

Gaëlle PATETTA

Directeur Juridique

Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables

ADMINISTRATEURS

Béatrice BIHR

Directrice Juridique et Affaires Réglementaires

118218 Le numéro

Antoine BURIN DES ROZIERES

Juge au Tribunal de Commerce de Paris

Yannick CHALMÉ

Directeur Juridique Groupe

L'OREAL

Jean-Pierre CHARLET

Vice-Président Exécutif - Directeur Juridique & Secrétaire Général

GEMALTO

Fabienne CLARAC HUYGHUES-DESPOINTES

Directeur Juridique Groupe

STAGO

Stéphane COLLINET

European Legal Counsel Southern Europe

CIT GROUP

Thibault DELORME

Directeur Juridique Adjoint

GROUPE LAGARDERE

Dominique DURAND

Directeur Juridique et Social

GROUPE SAMSE

Nicolas GUERIN

Directeur Juridique Groupe

FRANCE TELECOM ORANGE

Pierre LAPORTE

Senior Vice-president Legal Grid

ALSTHOM GRID

Claire OLIVE-LORTHIOIR

Associate General Counsel France

ORACLE FRANCE

Jérôme PERLEMUTER

Responsable des Affaires Juridiques

LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNELLE

NOS OBJECTIFS



LA PROMOTION DU DIRECTEUR JURIDIQUE

Le Cercle Montesquieu entend promouvoir la place de la fonction juridique et du directeur juridique dans l'entreprise, comme véritable conseil opérationnel et proche conseiller de ses dirigeants. En effet, la valeur du directeur juridique réside notamment dans son intégration au sein de l'entreprise et de son équipe dirigeante, dans la connaissance étroite des métiers et des risques de son groupe et dans la contribution à l'élaboration des stratégies incluant le domaine juridique.

UN LIEU D'ÉCHANGES

Le Cercle Montesquieu offre à ses membres un lieu privilégié de relations et d'échanges sur la fonction juridique dans l'entreprise et sur ses aspects managériaux. Au travers d'événements ciblés et de ses commissions, portant sur des sujets très divers (Gouvernance et Ethique, Management des directions juridiques, Economie numérique, Commerce et Distribution, Finance et Bourse, Affaires Internationales...), le Cercle Montesquieu permet aux directeurs juridiques de partager leurs expériences et d'améliorer leur pratique professionnelle quotidienne. La taille volontairement limitée de ses effectifs, le parrainage des nouveaux membres créent un fort intuition personae entre ses membres et favorisent le développement de liens humains et amicaux.

UN INTERLOCUTEUR DE RÉFÉRENCE DU DROIT EN ENTREPRISE

Pour contribuer au développement, à la reconnaissance et à la promotion de la fonction juridique en entreprise, le Cercle Montesquieu entreprend toutes les actions de représentation nécessaires auprès des pouvoirs publics, organismes mixtes, universités, grandes écoles, entreprises, et développe des relations avec les associations aux objectifs complémentaires ou convergents, en France ou à l'étranger (AFJE, ANJB, AJAR, ACC...), les associations d'avocats et les représentations ordinaires (CNB,...). Il a ainsi contribué à de nombreux débats tels que ceux portant sur la dépenalisation du droit des affaires, l'action de groupe, les chartes éthiques, les programmes de conformité ou le rapprochement des professions d'avocat et de juriste d'entreprise.

UN ACTEUR DE LA FORMATION DES DIRECTEURS JURIDIQUES DE DEMAIN

Le Cercle Montesquieu a vocation à faciliter et accompagner la prise de fonction des nouveaux directeurs juridiques et l'adaptation à l'évolution de leurs responsabilités. Il doit aussi contribuer à leur formation et au respect de leur éthique et à l'adaptation de l'éducation des juristes de demain aux futurs besoins des entreprises.

LES RENDEZ-VOUS DE 2014-2015

2014

17 SEPTEMBRE

Conférence sur le thème :
« **BUSINESS ET DROIT DE L'HOMME** »,
organisée par la Commission
des Affaires Internationales

30 SEPTEMBRE

conférence sur
LE CO-EMPLOI,
organisée en partenariat avec Eversheds

15 OU 16 OCTOBRE

Rencontre avec
BEN HEINEMAN,
ex GC de General Electric

6 NOVEMBRE

**TO DEAL OR NOT TO DEAL:
WHAT ARE THE ENABLERS AND
BARRIERS TO OUTBOUND M&A?**
A Paul Hastings, Financial Times Thought
Leadership Forum In collaboration with
Cercle Montesquieu.

AUTOMNE

Table-ronde sur la
FORMATION CONTINUE
des directeurs juridiques

DÉCEMBRE

PARIS, PLACE DE DROIT

DÎNER D'HIVER

2015

AVRIL

LES DÉBATS DU CERCLE

APPEL À CONTRIBUTION

LE CERCLE
MONTESQUIEU
SOUHAITE

**DÉVELOPPER
DE NOUVEAUX PROJETS**

**ACCROÎTRE
SON DYNAMISME**

**RENFORCER
SES ACTIONS ET SERVICES
POUR SES MEMBRES**

LE CERCLE A BESOIN DE VOUS !

IMPLIQUEZ-VOUS !

CONTRIBUEZ
AU RAYONNEMENT
DU CERCLE

**EN PROPOSANT
DE NOUVEAUX SUJETS DE
RÉFLEXION OU D' ACTIONS**

**EN VOUS ENGAGEANT
ACTIVEMENT DANS UNE
COMMISSION OU UN GROUPE
DE TRAVAIL**

**EN PRENANT EN CHARGE
UN NOUVEAU PROJET**

C'EST GRÂCE À L'IMPLICATION DE CHACUN
QUE LE CERCLE MONTESQUIEU POURRA
ACCROÎTRE LA PORTÉE DE SES ACTIONS.



Cercle Montesquieu

Association Loi 1901 enregistrée sous le n°ASS.P.108595

142, rue de Rivoli 75001 Paris

Tel : 01 44 35 71 81

e-mail : contact@cercle-montesquieu.fr